

REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DE BÉGARD

SEANCE DU 23 OCTOBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice :	27
Nombre de conseillers présents à la séance :	20
Nombre de conseillers absents :	7
Nombre de conseillers ayant donné procuration :	3
Nombre de votants :	23
Date de la convocation :	17 octobre 2025
Date d'affichage :	17 octobre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-trois octobre, à dix-neuf heures, le conseil municipal de BÉGARD, dûment convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur CLECH Vincent, Maire.

Présents : CLECH Vincent, BOURDON Yves, BOÉTÉ Cécile, CASANAVE-LAULIVE Maryse, LE COQ Laurent, BICZO Sylviane, LE FLOCH Éric, PIRON Valentina, HADJADJE Valérie, TASSEL Stéphane, BODEVEUR David, THEFO Laurence, BENECH Pauline, LE HERVÉ Thomas, BONIZEC Christel, HERVÉ Gildas, BRIAND Sandrine, TOUDIC Marie-Evelyne, DAUPHIN Jean-Claude, DODOKAL Karine

Absents : LE GALL Maël, LE LUYER Martine, GUILLAUME Hervé, ANTHOINE Julien, LE DRET-STEUNOU Christelle, LE GUEVELLOU Marjorie, MARCHAND Cinderella

Procurations : ANTHOINE Julien à Yves BOURDON, LE DRET-STEUNOU Christelle à BICZO Sylviane, LE GUEVELLOU Marjorie à BODEVEUR David

Secrétaire de séance : HERVÉ Gildas

N°2025/76

Fonction publique

Mise à jour du tableau des effectifs

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'un agent intercommunal titulaire, exerce depuis le 1^{er} décembre 2024, 11 heures hebdomadaire au sein du service intendance de la commune et 24 heures au sein de l'agglomération.

Cet agent relève administrativement de Guingamp-Paimpol Agglomération qui gère sa carrière unique.

Considérant que l'agglomération a nommé cet agent, au titre de l'ancienneté au grade d'adjoint technique de 1^{ère} classe à la date du 1^{er} juin 2025 ;

Considérant qu'il convient, en conséquence, d'actualiser le tableau des effectifs de la commune de Bégard afin de tenir compte de ce changement de grade ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code Général de la Fonction Publique ;

Vu l'avis du Comité Social Territorial en date du 26 septembre 2025 ;

Vu les motifs exposés, il est proposé au conseil municipal ;

- **D'ACTUALISER** le tableau des effectifs de la commune, comme suit :

Service Intendance :

- **Avancement de grade suite à l'ancienneté**

Nomination :

- Nomination d'un agent actuellement au grade d'Adjoint Technique Principal de 2^{ème} classe à temps non complet au grade d'Adjoint Technique Principal de 1^{ère} classe à temps non complet à compter du 1^{er} juin 2025 ;

Suppression :

- Suppression d'un poste au grade d'Adjoint Technique Principal de 2^{ème} classe suite à la nomination susmentionnée ;

Entendu l'exposé du Maire,

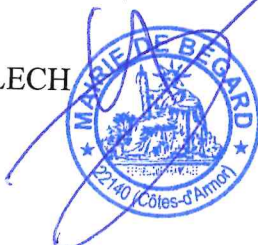
Le conseil municipal, après en avoir délibéré avec :

<i>Nombre de suffrages exprimés :</i>	<i>23</i>
<i>Votes Pour :</i>	<i>23</i>
<i>Votes Contre :</i>	<i>0</i>
<i>Abstention :</i>	<i>0</i>

- **ACTUALISE** le tableau des effectifs au vu des motifs ci-dessus exposés,
- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal « Ville de Bégard ».

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Vincent CLECH



Le secrétaire de séance,
Gildas HERVE

